

Eolien offshore : d'autres solutions plus durables et équilibrées pour les territoires sont possibles

Nos associations du littoral français, en coordination avec des associations de l'intérieur des terres, sont engagées pour promouvoir un **mix énergétique équilibré**, soucieuses du **coût de l'électricité** pour tous les Français et de la **protection de l'environnement et du patrimoine littoral et maritime**, ont fait les constats suivants durant les 5 mois du débat public CNDP « La mer en débat » :

- **Pas de débat contradictoire lors des réunions publiques sur l'opportunité de 45 GW ;**
- **Incohérence de l'éolien en mer intermittent avec les objectifs H24 de sécurité d'approvisionnement électrique ;**
- **Inutilité de sources additionnelles d'énergies variables et non commandables face à la surproduction électrique en France conduisant depuis plusieurs mois à l'effacement systématique du nucléaire et de l'éolien lors des périodes de vent moyen et fort ;**
- **Réduction de l'activité économique des territoires littoraux (pêche, plaisance, tourisme,)**
- **Destruction du patrimoine maritime et littoral (sites classés, paysage)**
- **Atteinte à la biodiversité marine (faune et flore);**
- **Subventions aux promoteurs et augmentation du coût de l'électricité pour les Français ;**
- **Pas d'évaluation de solutions alternatives avec un scénario « sans parc éolien »**

Face à ce constat nous **demandons un moratoire de l'éolien en mer et le développement de solutions alternatives équilibrées à l'échelle des territoires** tant que :

- a) **La comparaison des coûts globaux** (Coût total du cycle de vie + Raccordement+ Coût flexibilité+ Coûts externalités) entre l'éolien mer posé et flottant et les autres solutions d'énergies renouvelables n'a pas été **publiée par un organisme indépendant du maître d'ouvrage ;**
- b) **L'évaluation environnementale** de l'ensemble des projets éoliens en mer n'a pas été évaluée ;
- c) Un rapport public n'a pas été publié sur les **leçons par suite des incidents sérieux** ayant conduit à **l'arrêt du Parc éolien en mer de Saint-Nazaire fin 2023 ;**
- d) Les **conclusions du débat public** « La mer en débat » par la CNDP n'ont pas été publiées ;
- e) Les **conclusions de la Commission d'enquête en cours du Sénat sur le coût de production de l'électricité aux horizons 2035 et 2050** n'ont pas été publiées ;
- f) Les **concertations territoriales pour la Programmation Pluriannuelle de l'Energie** et la loi de souveraineté énergétique **n'ont pas été achevées ;**
- g) Le **scénario retenu pour la Programmation Pluriannuelle de l'Energie** n'a pas établi que c'est le meilleur choix pour la **souveraineté énergétique, l'approvisionnement électrique en période de pointe, le coût le plus bas pour les Français et leurs entreprises** comme entre 1980 et 2020.

